

Procès-verbal n°3 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Mardi 28 Aout 2023
À :	9h00
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mme Cendrine MENUJER, Mr Jean-Pierre RIEU, Mr Patrick AURILLON, Mr Pierre Jean JULLIAN
Excusé :	Mr Claude LUGUEL

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 02 de la réunion du 01 Août 2023.

MODIFICATION AU CALENDRIER

Dépt 3 Poule A

La rencontre N°26305904 ST HILAIRE LA JASSE 1 / RIBAUTE TAVERNES FC 1 initialement prévue le Dimanche 10/09/2023 à 15h00 est inversée et se jouera le même jour sur le terrain de RIBAUTE TARVERNES à 15h00 (Accord des deux clubs – Tournoi de jeunes à ST HILAIRE LA JASSE.)

MISE EN NON ACTIVITE

Dépt 3 Poule A

Par courriel en date du 28/08/2023 et suite à un manque d'effectifs le Président du FC CHAMPCLAUSON nous informe de la mise en non-activité de son club pour la saison 2023/2024.

Le club doit faire le nécessaire via Footclubs.

Dépt 4 Poule A

Par courriel en date du 22/08/2023 et suite à un manque d'effectifs le Secrétaire du FC ST JEANNAIS nous informe de la mise en non-activité de son club pour la saison 2023/2024.

Suite à la demande formulée par le Président de NIMES MAS DE MINGUE d'engager une équipe en Dépt 4, **la Commission émet un avis favorable.**

OLYMPIQUE MAS DE MINGUE évoluera en Poule A à la place de ST JEANNAIS.



Dépt 4 Poule C

Suite à la demande du Secrétaire de ES ROCHEFORT SIGNARGUES qui, suite à un surcroît d'effectifs, nous demande la possibilité d'engager un équipe réserve.

La Commission émet un avis favorable et engage l'équipe réserve en Poule C.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Marie Rouffiac

Le Secrétaire de séance

Mme MENUJER Cendrine

